



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 3 mars 2022

CM 2039/22
OJ CRP2

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Réunion extraordinaire du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (2^e partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

3 mars 2022 (14:00)

Format 1+1 (+1+1 en salle d'écoute)

Points avec débat (II)

Justice et Affaires intérieures

Décision visant à mettre en œuvre la protection temporaire prévue par la directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001

Échange de vues
